

Les ostéopathes se forment désormais à Fribourg



Trente étudiant·e·s suivent la nouvelle filière en ostéopathie. Cette formation a longtemps été attendue par les professionnel·le·s. Eclairages sur l'organisation de cette spécialisation en Suisse, en Europe et en Amérique.

© DR

Par **Pierre Frachon** et **Sandro Fossetti**, doyens de la filière HES en ostéopathie, Haute école de santé Fribourg

Pendant près de quatre ans, les étudiant·e·s intéressé·e·s par l'ostéopathie en Suisse n'avaient d'autre choix que d'aller se former à l'étranger, notamment en Angleterre, en France ou en Allemagne. Dans notre pays, la seule école à plein temps (privée) répondant aux critères d'admission à l'examen intercantonal de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la Santé a en effet fermé ses portes aux nouveaux étudiants en 2010.

Depuis lors, sous l'égide de l'ancienne conseillère d'Etat Isabelle Chassot et du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation, la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale | HES-SO a déposé un dossier de demande d'ouverture de filière auprès du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche. Cette demande a été formellement acceptée le 30 janvier 2014 et la filière a ouvert le 15 septembre de cette même année. Elle a été mise en place à la Haute école de santé de Fribourg (HEdS-FR) en raison de sa localisation géographique centrale et de la possibilité d'offrir une formation bilingue.

L'évaluation des besoins sanitaires

Avant la rentrée, un examen de régulation a examiné 117 inscriptions et sélectionné 30 étudiant·e·s. Ce nombre de 30 places trouve son explication dans la quantité de places d'assistantat à disposition en Suisse. Il faut en effet préciser que l'assistantat est obligatoire pendant deux ans après la formation complète (Bachelor et Master). L'autre raison de cette sévère sélection réside dans la volonté d'adéquation entre l'offre et la demande d'ostéopathes en Suisse. L'Office fédéral de la statistique estime que le nombre de professionnel·le·s nécessaire pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population se situe entre 1'200 et 1'400 ostéopathes.

Le cursus de la HEdS-FR est construit selon deux axes. Le premier est centré sur le développement de la connaissance des concepts et sciences ostéopathiques. Il permet à l'étudiant-e d'acquérir les compétences nécessaires à la pratique des techniques associées dans le cadre d'une vision intégrative de la santé. Le deuxième axe des études est orienté sur les connaissances fondamentales dans le domaine des sciences médicales et du vivant. Il permet à l'étudiant-e d'acquérir les compétences indispensables pour réaliser un examen clinique et poser un diagnostic différentiel. Dans les matières enseignées figurent notamment l'anatomie (fonctionnelle et dissection), la physiologie, l'ostéopathie structurelle et fonctionnelle, la pathologie, les neurosciences et l'ostéopathie viscérale.

Une thérapie de premier recours

Le niveau Bachelor est conçu pour acquérir les bases théoriques et les compétences pratiques de l'ostéopathie. Le niveau Master HES-SO en ostéopathie, consécutif au Bachelor, préparera plus spécifiquement les étudiantes et étudiants au développement des compétences cliniques et pratiques requises par une profession « de premier recours ». Pour garantir sa qualité, la formation et les compétences des ostéopathes devront répondre aux critères fixés par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la Santé.

Le Master consécutif a également pour objectif de développer la recherche en ostéopathie, actuellement quasiment inexistante dans notre pays.

La profession au fil des décennies

En Suisse, l'évolution de la formation en ostéopathie est différente de celle qui a caractérisé cette profession dans d'autres pays. Aux Etats-Unis, pays natif de l'ostéopathie, la formation s'est développée vers la fin du XIXe siècle déjà, en parallèle aux études de médecine. Au XXe siècle, la formation en ostéopathie a rejoint celle de médecine dans un tronc commun de trois ans, avec une spécialisation ultérieure. Et aujourd'hui aux Etats-Unis, les Doctors in Osteopathy, ou D.O., sont toujours reconnus comme médecins à part entière.

En Grande Bretagne comme dans le reste de l'Europe, dès le début du XXe siècle, la formation a débuté par des enseignements destinés tant aux professions paramédicales que médicales. Comme cette formation était à la fois complémentaire et à temps partiel, elle a fait considérer l'ostéopathie comme une spécialisation d'autres professions de santé. Ces dernières ont tenté de se l'approprier telle quelle, alors que la philosophie et l'approche du patient sont totalement différentes de la physiothérapie, de l'ergothérapie ou des soins infirmiers, pour ne citer qu'eux.

C'est pour ces raisons que durant les années 80, quelques « écoles à plein temps » ont vu le jour en Europe afin que l'ostéopathie redevienne une profession de la santé à part entière. Cet élan a permis d'élever la qualité de la formation à un niveau médical. Elle a aussi permis de poser un diagnostic différentiel entourant les troubles fonctionnels. Les patients sont alors venus consulter en premier recours. Depuis lors, l'enseignement à plein temps n'a cessé de progresser en Europe. Il correspond à une demande des étudiant-e-s. De plus, il offre une formation de qualité. Cette formation répond à la fois aux exigences d'une profession de premier recours et garantit aux patients une prise en charge en toute sécurité.

Si cette formation complète était très attendue par les candidat-e-s ostéopathes, elle représente aussi un développement souhaité dans le système suisse de formation à la santé. Le domaine Santé de la HES-SO en sort renforcé. La filière en ostéopathie s'inscrit désormais dans son catalogue de formations au même titre que les soins infirmiers, la physiothérapie, la nutrition, la filière sage-femme, celle de technicien·ne en radiologie médicale, la psychomotricité ou l'ergothérapie.

Les ostéopathes plébiscités par les Romand-e-s

- 1'200 ostéopathes en Suisse environ
- 60% en Suisse romande
- 35% en Suisse allemande
- 5% au Tessin

Environ 1'500'000 consultations annuelles (pas forcément toutes remboursées).